36e ANNEE N° 103 — 5 Centimes — JEUDI 10 SEPTEMBRE 1896

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 10 Septembre

Lettre d'un Campagnard

Monsieur le Directeur,

Bien que les travaux des champs occupent en ce moment presque tous nos instants, j'ai cependant trouvé le temps, — en le prenant sur mon sommeil, — de parcourir quelques journaux, non pas pour me mettre au courant de la politique, comme vous seriez peut-être porté à le croire, mais bien pour me rendre compte des travaux des Conseils généraux et connaître les vœux qu'ils ont émis pendant la dernière session.

A la campagne, on se préoccupe peu des questions politiques ; on laisse volontiers ce soin à ceux dont c'est le métier, c'est-à-dire à nos législateurs, et nous trouvons même qu'ils en abusent quelque peu, car de toutes les discussions auxquelles ils se livrent, il ne sort jamais rien d'utile et de véritablement pratique. Ce n'est pas sans motif qu'un peuseur a dit que les peuples ne vivent pas de politique, mais de pain. C'est aussi notre avis à nous autres campagnards, et nous avons d'excellentes raisons de penser ainsi.

J'ai remarqué que nos représentants cantonaux ont montré qu'ils ne s'intéressaient pas seulement à la péréquation et à la chasse de l'alouette, mais qu'ils ont aussi beaucoup parlé de dégrever la terre. En cela, ils n'ont fait que répéter un refrain déjà vieux, car voilà vingt ans qu'on le chante à la Chambre sur les tons les plus variés. Nos oreilles en sont rabattues et, cependant, nous ne sommes pas plus avancés qu'il y a vingt ans. Je puis même vous assurer que notre situation est devenue plus précaire. Au lieu de toutes ces belles paroles qui ne sont que de l'eau bénite de cour, au lieu de ces promesses que l'on réédite à chaque nouvelle législature, sans jamais s'occuper de les réaliser, nous préfèrerions une bonne petite réforme intelligemment conçue et qui ne soit pas pour nous une duperie, comme il arrive presque toujours ; car, jusqu'ici, chaque fois qu'on nous a dégrevés d'un côté, ça été pour nous surcharger de l'autre.

Ce n'est pas la mauvaise humeur qui me pousse à parler ainsi, je constate simplement un fait que tout le monde connaît.

Je me rappelle qu'il y a une dizaine d'années, il prit fantaisie à M. Méline, aujourd'hui président du conseil, et qui était alors ministre de l'agriculture, de faire calculer par ses bureaux le chiffre de l'impôt par tête d'agriculteur. Ces recherches aboutirent à un résultat aussi suggestif que profondément douloureux pour nous, et pour tous ceux qui ont souci de l'avenir de notre pays.

Le travail dont je parle démontre qu'en France, chaque cultivateur payait une moyenne de 104 francs d'impôts. Or, ce chiffre n'a fait que grandir depuis, car je ne sache pas qu'on ait allégé d'un centime les charges qui pèsent sur l'agriculture. D'ailleurs, nos gouvernants n'ont pas l'habitude de dégrever, ils ont plutôt celle d'augmenter les impôts. C'est triste à dire, mais c'est ainsi.

Je sais bien que chaque fois qu'ils créent une charge nouvelle, ils y mettent des formes, ils ont souci de déclarer qu'elle ne sera que momentanée, et qu'on la supprimera dès que la situation budgétaire le permettra ; malheureusement nous constatons, nous autres contribuables, que la situation ne le permet jamais. Il n'a pas cessé d'en être ainsi depuis un siècle.

J'ai dit que chaque cultivateur paie 104 francs d'impôt par tête. Si l'on rapproche ces chiffres de l'impôt payé par le cultivateur dans les autres pays, on comprendra pourquoi notre agriculture ne saurait lutter contre la concurrence étrangère, et pourquoi elle traverse une crise redoutable.

Ainsi, le cultivateur paye :

En Angleterre, 57 francs par tête ;
En Allemagne, 44 francs ;
En Russie, 36 francs ;
Aux Etats-Unis d'Amérique, 59 francs.

Il n'est pas besoin de savoir compter comme Barême pour comprendre que le cultivateur qui paye 104 francs d'impôts doit nécessairement être écrasé par ceux qui ne paient que 44 ou 36 francs.

Mais ce n'est pas tout. On pourrait peut-être se consoler de cette infériorité, si elle était compensée par la modicité des prix de transport et de la main-d'œuvre.

Malheureusement, c'est le contraire qui a lieu. Sur ce terrain encore nous sommes battus par l'étranger. Ceci est si vrai qu'il n'est pas plus onéreux de faire venir son blé de l'Inde que de Marseille.

Quant à la cherté de la main-d'œuvre, elle grandit de jour en jour, parce que tout le monde déserte la terre pour aller habiter les villes. Je pourrais vous citer tels et tels villages où il faut dépenser une somme de 120 ou 130 francs pour produire 80 ou 100 francs de vin.

Il en est de même pour le blé dont le prix de vente est inférieur de 10 ou 12 francs par quintal au prix de revient.

A l'inégalité de l'impôt vis-à-vis de l'étranger, vient s'ajouter l'inégalité vis-à-vis des autres impôts en France.

En voici la preuve incontestable :

La propriété non bâtie, c'est-à-dire la terre, paye en moyenne 27 0/0 de son revenu net, tandis que la propriété bâtie ne paie que 15 0/0 et la propriété mobilière 3 0/0.

Et, quand il arrive que cette terre qui paye 27 0/0 est improductive, qu'elle est ravagée par la grêle et par le phylloxéra, ou qu'elle est invendable, elle n'en est pas moins obligée de payer au fisc sa redevance de 27 0/0.

De sorte que la situation est devenue telle qu'il faut être riche pour se payer le luxe de cultiver un sol qui coûte plus cher à son propriétaire qu'il ne peut rapporter, même dans les meilleures années.

Voilà pourtant où nous en sommes.

Et l'on s'étonne que la jeunesse quitte les champs, et que le paysan aisé fasse de ses fils autre chose que des cultivateurs ?

Je constate avec satisfaction que le mouvement en faveur de l'allègement des charges qui pèsent sur l'agriculture va grandissant chaque jour et qu'il a fini par inquiéter les pouvoirs publics, qu'il est parfois si difficile de faire sortir de leur indifférence et de leur optimisme inconscient.

On parle de supprimer le principal de la contribution foncière. C'est peut-être aller un peu vite en besogne, car en agissant ainsi, on pourrait fort bien aboutir à des mécomptes. Si l'on supprime cette ressource budgétaire, il faudra nécessairement la remplacer par un autre impôt. Or, toute création d'impôt nouveau serait impopulaire.

Il serait peut-être plus pratique et plus sage de renoncer pour le moment à un dégrèvement total et de se contenter d'une détaxe partielle des petites côtes, c'est-à-dire de la petite culture, des petits propriétaires qui cultivent eux-mêmes leur bien.

On verrait par les résultats de cette première réforme s'il est possible de supprimer plus tard l'impôt foncier, comme on l'a déjà proposé.

Agréez, etc.

JEAN-LOUIS.

INFORMATIONS

Le Voyage du Tsar

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le conseil des ministres du projet de réception de l'empereur et de l'impératrice de Russie en France.

Il a informé le conseil que deux hauts fonctionnaires de la cour impériale ont quitté Berlin pour venir à Paris, en vue de conférer avec le gouvernement au sujet du programme de la réception.

Cherbourg, 8 septembre.

Les travaux du débarcadère pour la réception du tsar sont poussés activement. La grande cour vitrée du magasin général sera transformée en un immense salon.

En Allemagne

Goerlitz, 7 septembre.

Le tsar et la tsarine, accompagnés de l'empe-

FEUILLETON DU « **journal du Lot** » 53

HAINE MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE

LA RENCONTRE

I

Le Château des Pauvres

— Tu sais bien, père, murmura Louise, qu'il a été mortellement blessé.

— Oui, et je crains qu'il n'ait succombé à ses terribles blessuaes.

— Ne dis pas cela, père ; les journaux qui ont raconté le fait d'armes qui lui a valu la croix et le grade de capitaine ont publié cent listes d'officiers et de soldats tués au Tonkin, son nom n'y figurait pas.

— Je voudrais te croire, ma pauvre enfant, dit M. Mollien avec découragemsnt, je voudrais partager ton espoir.

Mais alors, la raison de son silence, s'il n'a pas succombé ?

— Peut-être est-il encore malade, blessé de nouveau même, dans l'impossibilité d'écrire, balbutia la jeune fille.

— Certes, je ne lui fait pas l'injure de croire que la rancune seule a dicté son silence ; il a l'âme trap haute, le cœur trop génereux pour qu'un sentiment mauvais y tronve place.

Et puis, sa lettre à d'Orgeval, n'est-elle pas la preuve du contraire ?

Mais, vois-tu, ma pauvre Louise, quelles que soient les suppositions que je fasse, j'en reviens tonjours à ma terrible conclusion.

— Qui sait si ses lettres ne se sont pas égarées ?

— Une peut-être, mais il ne s'en serait pas tenu là, il en aurait écrit dix, vingt, sans se décourager, jusqu'à ce qu'on lui eût répondu.

Non, non, Savreux est tombé victime de son courage, autrement il serait accouru à mon pressant appel !

— Il n'est pas le maître de partir ou de rester à son gré. Un soldat ne peut pas déserter à l'heure du danger ; tu aurais été le premier à le blâmer s'il eût agi ainsi.

— Mais, son silence...?

— Eh bien ! père, s'écria la jeune fille séchant tout à coup ses larmes, je sais qu'il n'a pas succomhé à ses blessnres, et malgré tout j'espère.

— Qui te l'a dit ? demanda le père en hochant la tête avec incrédulité.

— Une femme qui sort d'ici et dont son fils a été frappé en voulant relever le lieutenant Savreux.

Il est vrai que depuis longtemps, elle aussi, est sans nouvelles...

— Tu vois bien... fit M. Mollien. Va, crois-moi, ma chère enfant, il n'y a plus rien à espérer... Le mielleur parti a prendre, ce serait encore de céder à mes prières.

— Père, tu sais que je respecte tes moindres désirs, que je m'incline devant tes volontés. Mais à mon tour, je t'en supplie, ne brucquons rien.

Une fois déjà, dans notre précipitation, nous avons accusé Savreux sans l'entendre, légèrement nous l'avons cru coupable sur des apparences, nous avons commis une injustice, ne nous exposons pas aujourd'hui à en commettre une nouvelle qui serait irréparable.

Laissons à la volonté du Bon Dieu le temps de se manifester.

— Attendre, s'écria douloureusement M. Mollien, quand chaque minute qui passe emporte un peu de mes forces et que je sens approcher l'instant où je te quitterais pour toujours. Tu ne comprends donc pas ce que je souffre ma pauvre enfant !

— Le vaisseau qui rapporte la dépouille de l'amiral Courbet approche des côtes de Frances, reprit Louise, accorde-moi jusqu'à son arrivée comme dernier délai, je t'en conjure, père.

A bord du *Bayard*, il y a des officiers qui doivent sasavoir ce qu'est devenu le capitaine Saareux, pent-être lui-même revient-il. Dans quelques jours nons serons fixés.

— Et si,...? fit le père qui n'osa pas achever sa pensée.

Mais sa fille avait compris, elle répondit :

— Je croirai que Dieu lui-même me rend ma parole et j'accepterai de ta main le mari que tu m'auras choisi ; malgré tout, encore une fois, j'espère.

M. Mollien prit sa fille dans ses bras et l'embrassa longuement, comme pour endormir sa souffrance.

— Soit, dit-il, attendons l'arrivée du *Bayaad*, la Providence qui m'a soutenu jusqu'ici me donnera bien encore la force de vivre quelques jours.

J'ajournerai ma réponse.

Il ajouta bien bas :

— Que Dieu nous protège, et qu'il nous ramène le capitaine Savreux, c'est mon vœu le plus ardent.

II

Le retour

Le funèbre trajet touche à sa fin, encore quelques heures et le *Bayarrd* entrera en rade d'Hyères, pavillon en berne, vergues en pantenne.

Encore quelques heures et la dépouille glorieuse de l'amiral Courbet touchera la terre de la patrie.

Autour du cercueil se tient la dernière garde d'honneur de l'illustre mort, celle qui l'escortera au milieu des populations désolées, accourues pour le saluer au passage, celle qui l'accompagnera sous les voûtes des Invalides, et ne le quittera que dans le petit cimetière d'Abbeville.

Savreux est là dans le groupe des héros désignés pour former la suprême escorte.

Lui aussi il rentre en France après une absence de bientôt deux années, plus heureux que l'amiral il reverra le sol de la patrie, le toit natal, les amis, les camarades d'enfance. Il se rappelle ces tristes et mélancoliques paroles de Courbet, son accent prophétique :

— Vous, du moins, vous reverrez la France ! Vous viendrez, n'est-ce pas, prier quelquefois sur la tombe de votre amiral ?

Et maintenant qu'il entrevoit ces côtes dont il s'était éloigné avec tant de régrets, il s'interroge ; sous les cendres de son cœur, il cherche à retrouver une étincelle de cet espoir qui l'avait soutenu là-bas sur les côtes de Chine.

Mais il se sent plus que jamais seul au monde, il regrette presque de n'être pas resté sous les coups de l'ennemi.

reur et de l'impératrice d'Allemagne, sont partis après six heures.

La population a acclamé chaleureusement les souverains.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne ont pris cordialement congé des souverains russes. Le tsar a baisé la main et les joues de l'impératrice, tandis que l'empereur embraissait la tsarine. Les deux impératrices et les deux empereurs se sont ensuite embrassés ; puis le train s'est ébranlé lentement aux sons de l'*Hymne russe*.

Berlin, 8 septembre.

L'empereur et l'impératrice de Russie, venant de Goerlitz, sont arrivés à minuit à Berlin. Ils sont repartis pour Kiel après un arrêt de quelques minutes.

Aucune réception officielle n'a eu lieu.

Kiel, 8 septembre.

Le tsar et la tsarine sont arrivés à dix heures.

Le prince impérial, le prince Henri de Prusse, portant nn uniforme russe, et la princesse sa femme, tous les amiraux, ainsi que les officiers de la flotte n'étant pas de service, se trouvaient à la gare pour recevoir Leurs Majestés. Les habitants de Kiel ont poussé de grandes acclamations sur le parcours du cortège.

Le rendement des impôts

Le rendement des impôts indirects pour le mois d'août présente une plus-value de 2,949,100 fr. sur les évaluations budgétaires et une diminution de 1,306,300 francs sur le mois d'août 1895.

L'expédition du Soudan

Kosheh, 7 septembre.

La marche en avant va s'opérer sous peu. Ce matin un fort détachement de la garnison d'Absarat s'est avancé vers le Sud et a occupé Dulgo.

Trois bataillons et le reste de la cavalerie vont arriver aujourd'hui ici.

La concentration des troupes vers le Sud va continuer. Les fournitures arrivent rapidement par le chemin de fer et sont aussi rapidement envoyées aux avant-postes. A Absarat un dépôt a été déjà formé. Une nouvelle canonnière se monte rapidement.

Le moral des troupes est excellent.

Que penser de ces nouvelles et ne faut-il pas y voir la continuation de ce qu'on a appelé ici même le *coup des derviches* ?

Rome, 9 septembre.

La *Tribuna* publie la dépêche suivante, qui lui est parvenue de Kassala :

« Une esclave échappée du camp d'Osman-Digma, commandant en chef des forces derviches, assure que le khalifat Abdallah, successeur du Mahdi, est mort à Khartoum. »

La *Tribuna* ajoute ne publier cette nouvelle que sous toutes réserves.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Les grandes manœuvres

Angoulême, 8 septembre.

La première bataille sera livrée demain entre les 12e et 17e corps. La division mixte, général Mille, qui se concentre aux environs du village d'Aigre, n'y participera pas.

Le 17e corps, général Fabre, dont toute l'infanterie a été amenée ici en chemin de fer, tandis que l'artillerie et la cavalerie y arrivaient par étapes, s'est établi au Nord-Est de la ville, le long d'un affluent de la Charente qui s'appelle la Touvre. Ainsi placé, il se trouve à cheval sur les deux routes qui aboutissent à Angoulême, du côté de Paris, avec des pointes d'avant-garde au delà de Champniers, où le 7e régiment de ligne, appartenant à la 33e division, sert de couverture.

L'adversaire, c'est-à-dire le 12e corps, se trouve à douze ou quinze kilomètres sur les bords d'une autre rivière, la Tardoise, et s'étend sur une ligne parallèle entre la forêt de Saint-Amant-de-Boixe, à sa droite, et la forêt de la Braconne à sa gauche, avec des avant-gardes à Coulgens et à la Rochette.

Dans ces conditions tout fait présumer que la bataille de demain se livrera le long de la route de Vars à Jauldes, entre ce village et ceux de Tourriers, Anais, Brie-de-la-Rochefoucauld. Mais rien n'empêche les chefs de corps de déplacer leur monde et de faire converger leurs divisions à droite ou à gauche. Ils sont libres, quoi qu'on en dise, de prendre leurs dispositions de combat comme ils l'entendent et ils useront probablement de cette liberté.

Angoulême, 9 septembre.

Le soldat Colon, de la 11e compagnie du 11e régiment d'infanterie, de Montauban, cantonné à Saint-Cybard, est décédé subitement en nettoyant son fourniment ; il a été atteint d'une congestion cérébrale. Le service des ambulances l'a transporté à l'hôpital militaire d'Angoulême.

Ce soldat était originaire de Vidaillac, canton de Limogne (Lot).

La journée du 9

Vars, 9 septembre.

Le grand quartier général du général Caillot est complètement installé ; il est relié télégraphiquement depuis midi avec les quartiers généraux des deux commandants de corps d'armée. Le général Cailliot a arrêté le thème pour la manœuvre d'aujourd'hui. En voici le texte :

« Le 12e corps d'armée, venant de Châteaureaux, marche sur Angoulême, dans l'intention de s'emparer de cette ville et de ses ressources. Le 8 au soir, il est arrivé sur la Bonnieure ; il continue son mouvement le 9. Une brigade du 17e corps d'armée a été renforcée dans la nuit du 8 au 9 septembre par l'arrivée en chemin de fer de tout le reste de ce corps d'armée, qui a pour mission de couvrir Angoulême. Le 9 au matin, le 17e corps se porte à la rencontre du 12e corps. »

Le général Cailliot a prescrit aux généraux Poilloüe et Fabre de faire marcher leurs corps d'armée respectifs sur deux colonnes dont il a indiqué la route, en serrant le plus possible les effectifs, mais sans indiquer de formation spéciale. Toutefois, il a recommandé la marche par huit et l'essai d'une marche dans laquelle l'artillerie serait encadrée par l'infanterie. Une partie de leur initiative est laissée aux deux commandants de corps d'armée.

Le général Cailliot n'a pas entendu faire disparaître l'imprévu des manœuvres qu'il dirige ; il a seulement voulu qu'un enseignement se dégageât de la marche d'aujourd'hui et il a choisi pour chacun des corps une route bonne et une route mauvaise, afin de savoir comment les difficultés de terrain seraient vaincues ; comment les colonnes de ces corps conserveraient leur liaison.

* * *

Montignac, 9 septembre, soir.

Magnifique affaire ce matin. Le 7e de ligne a été chaudement félicité par le général Jeanningros pour son endurance.

Le sacre de Mgr Enard

Le nouvel évêque de Cahors, Mgr Enard, cédant aux instances qui lui étaient faites de se faire sacrer dans l'illustre sanctuaire de Roc-Amadour, est arrivé le 2 septembre dans son diocèse.

Mardi 8 septembre a eu lieu la grande cérémonie du sacre au milieu d'une affluence extraordinaire.

Cinq prélats étaient présents : Messeigneurs d'Albi, de Verdun, d'Agen, de St-Flour, de Tulle et de Cahors. M. le Préfet du Lot était représenté par son secrétaire général.

Pendant la cérémonie, commencée à 8 heures et terminée à 11 heures, un chœur composé d'artistes limousins et de prêtres cadurciens a fait entendre de très beaux chants. Nous avons particulièrement remarqué le cantique de la fin, *Tintez cloche miraculeuse*, dont les paroles sont de M. Francis Maratuech.

Après la cérémonie, a eu lieu au château, le dîner du sacre auquel ont pris part les dignitaires ecclésiastiques du diocèse de Cahors et une cinquantaine de prêtres venus du diocèse de Verdun. Plusieurs toasts ont été portés. Ceux de Monseigneur Pagis, et de Monseigneur Enard ont été particulièrement remarqués.

M. le secrétaire général a porté le dernier toast et bu à la santé du chef de l'Etat, M. Félix Faure. Le jeune orateur a été vigoureusement applaudi.

Le soir, Mgr Pagis, de Verdun, évêque consécrateur, a prononcé un grand discours sur le rôle de l'Evêque, chargé de donner au peuple la vérité et de se donner lui-même tout à tous. On a remarqué l'affirmation catégorique du respect des institutions républicaines que le pays s'est données, et de la volonté du clergé de suivre les instructions de Léon XIII.

Un violent orage a empêché de faire la procession aux flambeaux et d'illuminer la montagne.

Mgr Enard fera son entrée solennelle dans sa ville épiscopale ce soir à 5 heures.

Tout le parcours que doit suivre le cortège est richement pavoisé.

Médecine militaire

Nos compatriotes MM. Lafeuille et Aldhuy, élèves sortants de l'Ecole de médecine militaire du Val-de-Grâce, sont placés comme aides-majors : le premier à Limoges, et le second à Briançon.

Saint-Cyr

Notre compatriote M. Meulet, élève sortant de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, est nommé sous-lieutenant au 94e de ligne, en garnison à Bar-le-Duc.

Le monument Canrobert

Le mardi 15 septembre, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à Saint-Céré, dans la salle de la mairie, par trois délégués de la commission d'exécution, sous la présidence du général de Colomb, en présence de l'architecte, à l'adjudication au rabais, par voie de soumission cachetée, des travaux de terrassement et maçonnerie du piédestal de la statue.

Ces travaux sont évalués, y compris la construction d'un abri vitré pour les sculpteurs praticiens, la pose et la peinture d'une grille de clôture, à 13,852 fr. 84. Cautionnement en espèces, 100 fr.

Le château de Castelnau-Bretenoux

Notre compatriote M. Mouliérat, de l'Opéra-Comique, vient de se rendre acquéreur du magnifique château de Castelnau-Bretenoux, commune de Prudhomat, arrondissement de Figeac. Ce château, très ancien, entouré de fossés et de remparts, s'élève sur une colline dominant les plaines de la Bave, de la Dordogne et de la Cère. Il avait appartenu à M. le duc de Luynes de Chevreuse, qui avait recueilli la dite propriété dans la succession du duc de Luynes, duc de Chevreuse, son père, en vertu du testament de ce dernier, en date du 7 juin 1748.

Evêché de Cahors. — Réparations à exécuter en 1896

Les entrepreneurs de tentures et peinture de la ville de Cahors, sont prévenus que le lundi 21 septembre courant, à trois heures du soir, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, à la réception des soumissions consenties en vue de l'exécution des travaux de peinture et tentures, à effectuer en 1896, à l'évêché de Cahors.

Ces travaux s'élèvent à la somme de 2,328 fr. 84.

Les devis et cahier des charges sont déposés à la Préfecture (3e division), où les entrepreneurs pourront les consulter tous les jours non fériés de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures.

Projet de création d'un Syndicat des viticulteurs du Lot

M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture du Lot, vient d'adresser la lettre suivante aux viticulteurs du Lot :

Monsieur,

La crise aiguë que traverse actuellement la jeune Viticulture du Lot, me fait un devoir d'appeler votre attention sur un projet qui me paraît susceptible d'en diminuer les terribles effets pour l'avenir.

Vous avez pu vous convaincre, en effet, par l'expérience de ces dernières années, alors que nous ne sommes qu'au début d'une nouvelle époque, de la reconstitution des anciennes vignes, que les difficultés d'une telle œuvre sont encore accrues par la *mévente* des vins.

Cette pénible situation me paraît tenir à deux causes principales :

D'abord à ce que le Bordelais, jusqu'alors unique débouché de nos vins, a su trouver ailleurs, pendant la période d'interruption de production que nous venons de traverser, et à des prix inférieurs, des vins qui ont remplacé le vin du Lot dans ses coupages. Si les courtiers des maisons de Bordeaux viennent encore dans notre région, ce n'est qu'à la condition de payer nos produits, pour lesquels ils conservant une préférence, à des prix peu élevés, qui ne sont pas en rapport avec la qualité de la marchandise et avec les sacrifices que vous vous imposez.

En second lieu, cette même situation tient à ce que les vins du Lot, qui devraient être classés parmi les meilleurs crus de France, sont inconnus des autres régions que celle où vous le vendiez autrefois à des prix très rémunérateurs.

Il y a donc lieu pour l'avenir de tenir compte

Il voit sa vie désolée, désormais sans but et sans issue.

Sans doute il a eu un moment de grande joie : la lettre de d'Orgeval est venue comme un baume souverain endormir un instant sa vivace douleur.

Depuis, hélas ! l'évènement que son ami redoutait n'est-il pas survenu ?

L'irréparable ne s'est-il pas accompli ? Louise, où est-elle maintenant ? il n'ose se répondre... Mariée, peut-être ?

Et comme là-bas, sous les murs de Kelung, en recevant la lettre de son ami, il tremble, il a peur d'aborder cette côte de France qu'il désire de toutes ses forces.

Que va-t-il apprendre ? quelles pénibles révélations lui réserve le retour ? Depuis un an qu'il est sans nouvelles, quels faits se sont accomplis, que s'est-il passé ?

Depuis cette baie de Malung où l'amiral s'est endormi dans son triomphe, il n'a pas quitté la dunette du *Bayvrd* où sous une tente, reposent les restes de son chef vénéré.

Il est resté constamment au pied de ce cercueil, enveloppé d'un drapeau français, perdu dans un massif de verdure, enseveli sous une masse de couronnes, témoignages pieux d'admiration et de reconnaissance.

C'est dans cette chambre ardente ou la lumière ne pénètre qne tamisée par des pavillons multicolores, à la lueur tremblante de six grands chandeliers en argent bruni, sous le regard d'un crucifix couché sur la bière que depuis un mois il est resté en tête-à-tête avec sa douleur, insensible, étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Parfois devant les témoignages d'estime et de respect qui saluent la dépouille mortelle de l'illustre amiral, en face de ces députations qui viennent à chaque étape du *Bayard*, durant sa traversée funèbre, rendre un dernier hommage à l'invincible Courbet, il envie le grand mort, il voudrait être là, couché à sa place dans le lourd cercueil de chêne. Ce serait la fin de ses souffrances, la guérison de tous ses maux, la récompense de toute sa vie ; cependant il s'incline sous la main de Dieu qui ne l'a pas encore jugé mûr pour le ciel.

Et malgré lui, malgré toutes ces angoisses, ces inquiètudes qui le dévorent, il espère quand même ; l'amiral lui a prédit qu'il serait heureux.

Enfin le *Bayard* a rendu les derniers honneurs, les vaisseaux de la rade un suprême salut au cercueil de l'amiral qui s'éloigne vers Paris.

Dans le train qui l'emporte a pris place la petite cohorte qui va le suivre jusq'à sa dernière demeure.

Partout snr le passage du funèbre cortège, les populations accourent en foule avec des couronnes auxquelles se mêlent des palmes de triomphe voilées de crêpe.

La France entière semble s'être levée pour former la haie sur la route que suit le corps de l'illustre chef qui a conduit tant de fois nos soldats à la victoire.

Paris... enfin !

Aux abords de la gare cent mille personnes attendent avec émotion l'arrivée du train.

La troupe, l'arme au pied, émue elle aussi, contient difficilement la foule qui s'agite et se penche pour voir.

Sur le quai d'arrivée, quelques privilégiés, députés, sénateurs, officiers, journalistes mêlés aux autorités, se promènent dans l'attente.

Tout à coup un grondement sourd, lointain encore, se fait entendre, deux minutes s'écoulent, un silence solennel plane sous l'immense vitrage.

Puis le train paraît, entre en gare avec un bruit de tonnerre et s'arrête en trépidant.

Une portière s'ouvre brusquement, et d'un compartiment de première saute sur le quai un capitaine d'infanterie de marine, bronzé, maigri, l'air fièvreux ; l'épaule gauche est veuve de son bras, sur sa poitrine bat la croix de la Légion d'honneur. A sa vue un frémissement parcourt les rangs des curieux qui sont là, tous les fronts se découvrent respectueusement, toutes les têtes s'inclinent avec admiration.

L'officier, ému jusqu'aux larmes, soulève son képi, et son front à découvert laisse voir une large et glorieuse balafre qui court d'une oreille à l'autre.

Derrière lui une voix indécise, hésitante, se fait entendre, une main lui touche l'épaule

— Savreux !

Une lueur d'angoisse traverse le regard du capitaine ; déjà reconnu, pense-t-il, moi qui voulais rester ignoré.

Il se retourne, mais à son tour un cri joyeux s'échappe de sa poitrine.

— D'Orgeval ! toi !

Et les deux amis s'étreignent longuement en gens qui n'espéraient plus se revoir.

D'Orgeval semble conterné, il regarde son ami d'un œil humide, attristé.

— Tu me trouves bien changé, n'est-ce pas ! demande le capitaine avec tristesse, et te demandes peut-être ce que j'ai fait de mon bras ganche ?... Il est resté au pied du fort Kelung... Tu ne savais donc pas ?

— Non, fait le jeune homme que l'émotion étrangle, les journaux ont raconté que tu étais mortellement blessé, rien de plus.

J'ai appris ta décoration et ta nomination au grade de capitaine par *l'Officiel*.

Depuis, je suis allé dix fois au ministère de la marine sans pouvoir rien apprendre, je ne savais plus à quelle idée m'arrêter.

— Mais, aujourd'hui, tu m'attendais donc ?

— Non, je t'espérais seulement. Dans tous les cas je voulais être fixé sur ton sort, et j'étais convaincu de trouver, parmi tous ces braves qui reviennent avec toi, quelqu'un pour me renseigner sur mon ami, m'apprendre si je devais me réjouir ou te pleurer.

— Noble cœur, va !

— Ne me remercie pas, c'est un autre que moi qui a eu le premier cette idée.

— Qui ! demanda le capitaine devenu très pâle, tremblant que le nom que son ami allait dire ne fût pas celui qu'il s'était déjà dit à lui-même.

— Monsieur Mollien !

— Il vit ; mes tristes pressentiments ne se sont pas réalisés. Mon Dieu, soyez béni !

Puis après une pause, cherchant à dompter le trouble inexprimable qui s'empare de lui, les mains sur la poitrine comme pour comprimer les battements précipités de son cœur, Paul ajoute :

— Et Louise ?... elle est mariée, n'est-ce pas ?

— Tu ne lui fais pas l'injure de le croire, j'espère, dit un peu vivement d'Orgeval.

Ta fiancée est une vaillante fille, qui est demeuré fidèle à sa parole.

Une larme d'attendrissement et de reconnaissance vint perler aux yeux du captiaine.

(A suivre.)

du changement qui s'est opéré dans les conditions économiques relatives à ce produit de la première industrie locale, et chercher le meilleur moyen d'en atténuer les résultats.

Me basant sur les lois les plus simples qui se dégagent des observations et sur l'impuissance de l'action personnelle, j'ai pensé que la création d'un Syndicat entre tous les viticulteurs du département, ayant pour but de faire connaître les vins du Lot dans toutes les réglons susceptibles de devenir des débouchés sérieux, et de faciliter la vente pour tous, était seule capable de vous permettre de lutter contre la crise actuelle.

Cette idée, développée dans la pluspart de mes conférences et sur laquelle j'appelle à nouveau votre attention, a été généralement fort appréciée par les intéressés. Je ne fais que répondre au désir du plus grand nombre en prenant l'initiative d'une première réunion préparatoire dans laquelle pourront être discutés le principe et les avantages d'une telle association, ainsi que les bases sur lesquelles elle devra être établie.

Si, comme je l'espère, vous appréciez vous-même l'institution de ce Syndicat, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à cette réunion préparatoire et générale, qui aura lieu à la *mairie de Cahors le dimanche 13 septembre courant, à 2 heures du soir.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le professeur départemental d'agriculture du Lot,
B. DROUHAULT.

Avenir Cadurcien

La société musicale, l'Avenir cadurcien, se fera entendre demain au soir, à 8 h. 1/2, sur les Allées Fénelon.

***

Nous croyons savoir que l'Orphéon de Cahors se fera entendre dimanche au soir sur les Allées.

Nous n'en attendions pas moins de notre excellente société chorale.

Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation pour mendicité et vagabondage, le nommé Mazelle, âgé de 32 ans, sans profession, natif de Monistrol-d'Allier (Haute-Loire) et déjà condamné plusieurs fois pour le même délit.

Cet individu qui n'était vêtu que de guenilles, a été trouvé porteur d'une somme de 56 francs en monnaie de billon.

Il a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Comice agricole du canton de Castelnau

Les samedi 26 et dimanche 27 septembre courant, aura lieu à Castelnau le 2e Concours organisé par ce comice et ouvert entre tous les agriculteurs de la circonscription de ce comice. La proclamation des récompenses aura lieu le dimanche 27 septembre, à Castelnau.

M. le Ministre de l'agriculture a accordé une subvention de 200 francs, pour être décernée au nom du gouvernement de la République ; le Conseil général a accordé une subvention de 200 francs et la commune de Castelnau, une subvention de 300 fr.

En outre, M. le ministre a accordé une médaille d'argent et deux médailles de bronze.

Des primes seront accordées aux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

1re catégorie. — Espèce bovine. — Taureaux. — 1er prix, 60 fr. ; 2e 50 fr. ; 3e 30 fr. — Vaches pleines ou suitées. — 1er prix 35 fr. ; 2e 30 fr. ; 3e 25 fr. 4e 20 fr. ; 5e 10 fr. — Génisses de 1 an à 3 ans. — 1er prix 25 fr. ; 2e 20 fr.; 3e 15 fr. ; 4e 10 fr.

2e Catégorie. — Espèce chevaline. — Juments pleines ou suitées. — 1er prix 25 fr. ; 2e 20 fr. ; 3e 10 fr.

Les propriétaires seront tenus de présenter les cartes de saillie par étalons de l'Etat ou approuvés. Réserve des primes jusqu'à la mise-bas.

3e Catégorie. — Espèce ovine. — Béliers, animaux de 8 mois à 4 ans. — 1er prix 10 fr. ; 2e 8 fr. ; 3e 5 fr. — Brebis (lots de 5 têtes). — 1er prix 15 fr. ; 2e 12 fr. ; 3e 9 fr. ; 4e 6 fr.

Animaux d'engraissement. — Espèce ovine. — Antenais. — Moutons et brebis (lots de 5 et de 3 têtes). — 1er prix 10 fr. ; 2e 8 fr. ; 3e 5 fr.

4e Catégorie. — Espèce porcine. — Verrats. — 1er prix 20 fr. ; 2e 10 fr. — Truies, pleines ou suitées. — 1er prix 24 fr. ; 2e 20 fr. ; 3e 15 fr. ; 4e 10 fr. ; 5e 5 fr.

5e Catégorie. — Animaux de basse-cour (oies, canards). — 1er prix 7 fr. ; 2e 6 fr. ; 3e 5 fr. ; 4e 4 fr. ; 5e 3 fr.

Sous-catégorie. — Volailles diverses (dindes, coqs et poules, etc.) — 1er prix 6 fr. ; 2e 5 fr. ; 3e 4 fr. ; 4e 3 fr. ; 5e 2 fr.

6e Catégorie. — Concours de labourage. — 1er prix 20 fr. ; 2e 17 fr. ; 3e 15 fr. ; 4e 10 fr. ; 5e 8 fr.

7e Catégorie. — Produits agricoles divers. — Greffes, raisins, céréales, blé, avoine, maïs, plantes fourragères, betteraves, carottes, pommes de terre, citrouilles, luzerne, etc. — 1er prix 7 fr. ; 2e 6 fr. ; 3e 5 fr. ; 4e 4 fr. ; 5e 3 fr. ; 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

8e Catégorie. — Instruments agricoles. — 1er prix 20 fr. ; 2e 15 fr. ; 3e 10 fr. ; 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze, pour récompenser les meilleurs instruments agricoles de pratique courante.

Prix supplémentaire à répartir entre les diverses catégories : 50 fr.

Médailles d'honneur supplémentaires pour les hors concours : 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze, diplômes et mentions honorables.

Les intéressés peuvent d'ores et déjà consulter les placards faisant connaître les dispositions générales de ce concours.

Programme de la Fête du Concours agricole

A 6 heures du matin, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie. — Dans la matinée, promenade de la musique en ville, pavoisement du champ de foire à bœufs, siège du concours ; drapeaux, oriflammes, banderolles, quadruple rangée de lanternes et verres variés. Imposant portique à l'entrée de l'enceinte, surmonté d'un faisceau de drapeaux et des armoiries de la ville : trois tours surmontées d'une couronne de fer.

A 1 heure du soir, bal champêtre à l'ombre des grands ormeaux du champ de foire ; à 2 heures du soir, jeux divers, tels que jeux de la cruche, de la poële, du baquet, course au sac, concours de grimaces.

A 4 heures, départ d'une magnifique montgolfière.

A 6 heures, banquet sous le préau de l'école de garçons.

A 7 heures, grande illumination de la façade de l'Ecole. L'illumination de la promenade sera féerique.

A 8 heures, brillant feu d'artifice : 1,000 feux de Bengale, allumés instantanément embraseront tout le champ de foire.

A 9 heures grand bal de nuit éclairé à giorno à la mode vénitienne.

Gourdon

Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, une tentative de vol a été commise dans la chapelle du Majou de notre ville.

Deux troncs ont été fracturés, mais l'auteur de cette audacieuse entreprise a dû être dérangé dans son œuvre, car elle est restée inachevée et infructueuse.

La justice informe.

Masclat

Le jeune Sarret, âgé de 5 ans, jouant avec un couteau, s'est blessé à l'œil gauche.

Le docteur Larroque, qui le soigne, espère, sinon le guérir, du moins lui conserver la vue, mais imparfaite.

Aynac

Le nommé Montpeyssen, domicilié à Aynac, âgé de 78 ans, après s'être livré à de copieuses libations à l'occasion de la foire, se rendit chez un de ses voisins.

Le bonhomme n'ayant point trouvé à la maison les personnes qu'il désirait voir, battit en retraite. Il fit un faux pas dans l'escalier étroit et presque perpendiculaire, et roula du haut de seize à dix-sept marches et alla s'abattre sur le seuil de la porte d'entrée.

Des gens accourus à son secours n'en obtinrent que quelques paroles, il se plaignait de s'être fait mal à la nuque, puis il perdit connaissance pour ne plus la recouvrer.

On le transporta chez lui, à quelques mètres du théâtre de l'accident et il expira.

Le docteur Cadiergues a constaté que le décès avait été causé par une congestion cérébrale.

Payrac

Dimanche dernier, vers 11 heures du soir, les deux frères Henri Picou, serrurier, et Elie Picou, tailleur d'habits, de Gourdon, se trouvaient sur la route Nationale, à Payrac, où ils étaient allé voir des parents, lorsqu'ils ont été l'objet d'une agression violente de la part des jeunes gens de la commune de Lamothe-Fénelon, parmi lesquels on aurait remarqué principalement les sieurs Courtiol et Guitard.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Payrac.

Exposition de Raisins à Toulouse

La Société d'Agriculture et le Syndicat agricole, désirant poursuivre l'étude de la sinonymie des cépages, ont décidé qu'une exposition de raisins aurait lieu à Toulouse, en septembre 1896, rue Saint-Antoine-du-T, 20

Elle comprend trois catégories.

PREMIÈRE CATÉGORIE

1° Négrette ou Négret (étalé, érigé), Mourrelet, Villemur etc.

2° Mauzac (vert, doré, rose).

3° Variétés de Gamay.

DEUXIÈME CATÉGORIE

Raisins de cuve.

TROISIÈME CATÉGORIE

Raisins de table.

Les grappes présentées devront, autant que possible, être adhérentes à un fragment de sarment muni de feuilles.

RÉCOMPENSES

Des Médailles et des Diplômas de Médailles seront décernés aux personnes qui auront exposé des collections intéressantes.

Des diplômes pourront être accodés aux vignerons signalés par les exposants pour le soin qu'ils apportent à la reconstruction des vignobles et à la vinification.

Nota.— L'exposition de porte-greffes qui devait avoir lieu au mois de juin 1896 (*voir le programme du Bulletin de mars 1896*) et qui avait été renvoyée à une date ultérieure, sera tenue en même temps que l'Exposition des raisins.

Les raisins ou les portes-greffes qui doivent figurer à l'Exposition devront êtres reudus au siège de la Société le Jeudi 17 ou le Vendredi matin 18 Septembre au plus tard, le classement devant être fait le Vendredi afin que les opérations du Jury puissent être faites le Samedi 19.

Le Dimanche 20, aura lieu l'Exposition publique ; le même jour, à 1 henre 1/2 aura lieu la séance publique.

Orages et grêle

Moulinbessou, 9 septembre.

Dans la journée d'hier, deux terribles orages ont fondu sur notre commune, le premier à 2 heures et le second à 8 heures.

Les terres un peu réparées à la suite des orages du 8 juin et du 5 août, sont de nouveau emportées.

Souillac, 9 septembre.

Mardi soir, vers 4 heures, un violent ouragan s'est abattu sur notre canton et plus particulièrement sur les communes de St-Sosy et Meyronne, ou un cyclone, mêlé à une forte grêle, a transformé en mare ces riches plaines.

Toutes les récoltes sont perdues, beaucoup d'arbres déracinés ; les dégats sont considérables.

L'orage a fait également des dégats considérables à Martel et à Racamadour, où toutes les récoltes ont été détruites.

Molières (T.-et-G.), 8 septembre.

Un orage épouvantable a éclaté sur notre région. Le vent soufflait avec violence ; la pluie est tombée à torrents ; mais la grêle s'est malheureusement mise de la partie.

Elle a causé de grands dégâts.

Tués par la foudre

Moissac (T.-et-G.), 8 septembre.

Un orage a éclaté aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Il a passé rapidement sur la ville et s'est dirigé vers l'est.

Une jeune fille, âgée de 13 ans, de la commune des Barthes, qui travaillait en plein champ, à côté de sa mère, a été frappée de la foudre, qui l'a tuée net. Sa mère n'a eu aucun mal.

Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), 8 sept.

M. Paul Perrain, notre sympathique maire et conseiller général, vient d'être atteint mortellement par la foudre entre Loubigné et Chef-Boutonne, où il chassait.

Les courses de taureaux

Les courses de taureaux données lundi aux arènes de Bayonne avaient attiré une foule énorme ; les autorités de la ville et deux députés présents y ont assisté ; six taureaux ont été tués, quinze chevaux ont été éventrés.

Le dernier taureau, après le coup de grâce, ayant relevé la tête, enfonça une de ses cornes dans le ventre de Puntillero qui fut tué. Procès-verbal a été dressé contre les matadors et les picadors.

VITICULTURE

Les vins du Gard

On télégraphie de Nîmes :

Le grand marché, tenu mardi à la Bourse vinicole, avait amené une grande affluence d'étrangers sur notre place. Mais le nombre des échantillons de vins nouveaux n'a pas été suffisant pour fixer les premiers cours. Cependant cette année, les qualités étaient supérieures.

Il y a tendance à la hausse. Quelques affaires ont été traitées en caves ; la plaine, composée d'Aramon, de Petits Bouchets et de Carignan, fait de 15 à 16 francs, et les coteaux supérieurs font de 18 à 22 francs, suivant mérite.

Les vendanges continuent dans toute la région du Gard et ne seront guère terminées avant le 25 septembre. Le rendement sera plus élevé qu'en 1895 et les qualités seront exceptionnelles.

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

Dernières nouvelles

Le général Poillouë de St-Mars

A la suite d'une violente attaque d'asthme, le général Poillouë de St-Mars, commandant du 12e corps, a été frappé d'un commencement de congestion pulmonaire, il a dû céder son commandement au général Guioth, le plus ancien divisionnaire. On l'a évacué sur Limoges. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

SOUS-INTENDANCE MILITAIRE DE CAHORS

SERVICE DE VIVRES

Le lundi 28 septembre courant à deux heures de l'après-midi, en l'une des salles de l'hôtel de ville de Cahors, il sera procédé à l'adjudication publique de la fourniture du pain de troupe à la ration, à effectuer pour la place de garnison de Cahors, du 16 octobre 1896 au 30 septembre 1897.

Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges et des pièces à fournir, dans tous les bureaux de sous-intendance.

Ces pièces sont :

1° Une déclaration écrite indiquant l'intention de soumissionner, les noms, prénoms, domicile et qualité et spécifiant les places où l'on désire concourir ;

2° Une pièce constatant la qualité de français ;

3° Un extrait du casier judiciaire ;

4° Un état indiquant les entreprises de fournitures dont le signataire aurait été antérieurement adjudicataire.

Un récépissé sera donné de chaque soumission déposée. Toutes les pièces devront parvenir *au plus tard le 14 septembre à la Sous-Intendance.*

La commission d'admission statuera ensuite et les intéressés seront avisés de la décision qui sera prise à leur égard.

La soumission définitive nécessaire à l'adjudication proprement dite sera établie sur papier timbré d'après une formule qui sera délivrée aux intéressés.

Cette soumission remise avant la séance de l'adjudication du 28 septembre, sera accompagnée d'un récépissé de la somme de 650 fr. versée à l'une des caisses des finances et représentant un taux de 0,50 sur l'effectif de base de 1,300 hommes.

Le Sous-Intendant Militaire,
GOUDAL.

USINE A BRIVE

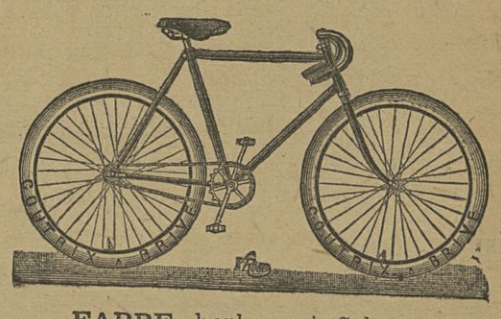

FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURSE D'OR

H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés
On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique
H. FABRE
10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Bibliographie

Annonçons comme devant paraître prochainement un ouvrage ayant pour titre : Comment discerner les Styles du VIIIe au XIXe Siècles, dans lequel seront classés méthodiquement, toutes sortes d'Objets d'Art et de curiosités de types définis et dont les caractères spéciaux seront relevés dans les commentaires synthétiques de M. L. Roger-Milès, un des auteurs qui marquent aujourd'hui dans la critique et l'histoire de l'art. L'éditeur, M. Edouard Rouveyre, s'est appliqué à ne donner que des reproductions parfaites de pièces dont l'authenticité était contrôlée, et les documents analytiques où chaque objet trouve, pour ainsi dire, son état civil, sont d'une rigoureuse exactitude et d'une précision qui en rend la lecture nécessaire et facile.

On peut affirmer que cette œuvre de patiente érudition et de goût sûr, s'adresse à tout le monde, connaisseur ou non ; indispensable comme un dictionnaire, parce qu'en même temps qu'un livre de luxe, fort beau à feuilleter, elle sera un instrument précieux de consultation journalière, et deviendra le véritable Manuel de la Curiosité. (Cette publication formant un fort beau volume in-4° jésus, reliure en toile artistique, non rogné, et d'un prix relativement minime, sera adressé à l'examen, en communication et franco, à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande à M. Edouard ROUVEYRE, éditeur, 76, rue de Seine à Paris).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2000 peintures, gravures, sculptures, estampes, Médailles, objets..., du temps, sous la direction de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Voici un extrait des 33 planches contenues dans le 18e fascicule :

Portrait de d'Elbée, généralisme des Vendéens. Reproduction du fauteuil dans lequel d'Elbée fut fusillé.

Exécution de d'Elbée, d'après l'esquisse originale du tableau de M. Julien Le Blant.

Suite de portraits de chefs vendéens.

D'Elbée d'après nature, par Lachat, officier de l'armée républcaine.

Jacques Cathelineau ; de Bonchamps ; Louis de Lescure ; le prince de Talmont ; G. de Frotté ; comte de Suzannet ; G. Cadoudal ; Charette.

Type d'assignat de 30 livres de l'armée catholique et royale.

Georges Cadoudal (croquis à la plume de Vivant-Denon, fait d'après nature pendant le jugement du célèbre conspirateur).

Portrait de Marie-Antoinette en costume de théâtre.

Brassard des soldats de l'armée de Condé.

Suite des portraits de : H. de la Rochejaquelin ; Westermann ; Lazare Hoche, etc.

L'apothéose de Hoche, pièce satirique anglaise.

Reproduction de la proclamation de Hoche aux habitants de Rennes.

Pacification de la Vendée, d'après une gravure du temps.

Un auto-relieur, fait spécialement pour réunir les fascicules de cette magnifique publication, est en vente chez tous les libraires au prix de 3 fr. et 3 fr. 50 net franco chez l'éditeur.

Toutes ces images sont accompagnées d'un texte explicatif, etc., etc.

Prix de ce fascicule in-4° oblong... 60 c.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été juqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'*essai* pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et *en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.*

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mios, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois. 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION
AUX
Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : **45** francs. — 2e classe : **36** francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 °/o du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Rejour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Journal de la Santé
REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
CRÉÉE EN 1884
PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES
avec gravures dans le texte.
Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.
PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8f en librairie.
ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS.
(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime).
BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).
On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Etranger.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

DÉPOSÉ

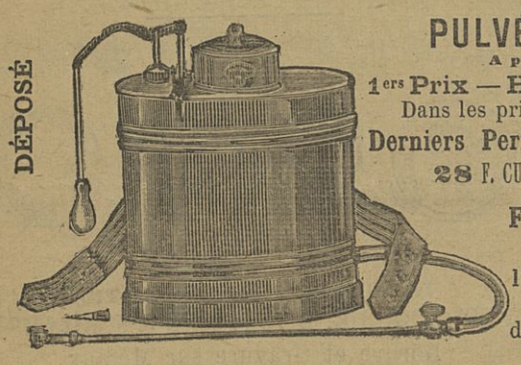

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1ers Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise
3, rue de la Mairie, CAHORS
M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : **Spitaëls**, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.
MÊME DES
Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Méc. Spéc., ancien Aide-Major des Hôpitaux Mres, 9, rue de Turin, PARIS. *Consultations gratuites par Corresp.*

25 ANS DE SUCCÈS
MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES
Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESSEUR
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux
LOCATION depuis **8** *fr. par mois à l'année*
PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. **VIGOUROUX**, *Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot,* **CAHORS**

Vignes Américaines
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi *franco* des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis **80 fr.** la barrique logé et en sus *franco* sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : **3 fr.** (franco poste).

4me édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES,** Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE,** par Puy-l'Évêque (Lot).

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.